

Marché à procédure adaptée
Location et maintenance d'un photocopieur multifonction couleur

COLLEGE MAJICAVO – 97600 KOUNGOU

Règlement de consultation

Pouvoir adjudicateur : Madame Narima CHAICHE, Cheffe d'établissement.

Personne responsable du suivi de l'exécution de ce marché : Madame Armelle COSMI VERDI,
Secrétaire Générale.

I/ Cahier des clauses administratives particulières

1 - Définition, objet et durée du marché

Définition du marché :

Le contrat faisant l'objet de la publication est un marché de prestation de services, selon les formes prévues aux articles 28 et 40 du code des marchés publics.

Le contractant est le Collège MAJICAVO de Koungou représenté par Madame Narima CHAICHE, Cheffe d'établissement.

Tout fournisseur ayant fait parvenir au contractant une offre se porte candidat au marché.

Le titulaire est le candidat dont l'offre aura été retenue par le pouvoir adjudicateur au terme de la procédure de consultation.

A. Objet du marché :

L'objet du présent contrat est la location et la maintenance d'un photocopieur multifonction couleur A4/A3 installé dans les locaux du service administratif de l'établissement et la fourniture de tous les consommables nécessaires à son fonctionnement (toner, bacs de récupération, agrafes) hormis le papier.

B. Durée du marché :

Le présent contrat prendra effet au 01/07/2024. Il est souscrit pour une durée ferme de 3 ans non renouvelable. Il prendra fin le 30/06/2027.

2 - Caractéristiques des prestations et documents contractuels.

A - Caractéristiques techniques

La nature et la qualité des fournitures et des services doivent être conformes au cahier des charges.

B - Documents contractuels

Le marché est constitué par les documents contractuels suivants :

- le cahier des charges ;
- l'acte d'engagement à retourner obligatoirement ;
- le contrat pour vote au conseil d'administration (les propositions ne suffisent pas).

3 - Modalités pratiques de l'exécution du marché

A - Commande et livraison :

L'acte d'engagement, une fois signé par le candidat et l'adjudicateur vaut commande des prestations objet du présent marché. La date limite de livraison est au plus tard le 2 juillet 2024 et la date de mise en service est au plus tard le 5 juillet 2024.

B - Forme et détail des prix :

L'offre des candidats comprendra les frais d'installation (montage des appareils, connexion réseau à un logiciel de gestion des comptes, suivi à distance des appareils, connexion au réseau informatique).

Les propositions de prix présentées dans l'offre des candidats doivent distinguer le coût de la location et le coût de la maintenance des équipements :

- Location des équipements sans option d'achat (le matériel reste la propriété du fournisseur) : le candidat présentera impérativement sur son offre le coût total HT, mais aussi TTC de la location de l'ensemble des équipements pour la durée totale du marché. Ce montant sera fixe sur la durée totale du marché. La facturation de la location des appareils sera trimestrielle à terme échu.
- Maintenance des équipements : la facturation sera au réel et trimestrielle à terme échu sur la base du nombre de copies réellement effectuées par trimestre, même coût copie noir et blanc et même coût copie couleur. Le coût copie noir et blanc et couleur sera fixe sur la durée totale du marché.

Aucune autre forme de facturation, hors cas de dégradation ou de vol de matériel ne sera admise par le contractant.

C - Paielement :

Le règlement se fera par mandats administratifs à réception des factures trimestrielles réceptionnées sur Chorus Pro et payées selon les règles de la comptabilité publique, délai légal de 30 jours.

D - Modalité de résiliation du marché :

Le présent contrat pourra être résilié en cas de manquement du prestataire à quelconque de ses obligations et après mise en demeure restée infructueuse pendant le délai d'un mois sans qu'aucune indemnité ne puisse être demandée au contractant.

II/ Cahier des charges

1 – Caractéristiques :

- Matériel neuf et non reconditionné à neuf avec meuble support ;
- Connection au réseau de l'établissement ;
- Impression laser ;
- Vitesse minimum 40 ppm ;
- Magasin 2 x 500 feuilles et magasin grande capacité 2 x 1500 feuilles ;
- Chargeur de documents automatique recto/verso simple passe ;
- Ecran tactile mobile ;
- Impression directe disponible à partir d'une clé USB ;
- Impression recto – verso automatique ;
- 4 Go mémoire RAM + Disque dur 64 Go SSD ;
- 500 codes utilisateurs minimum ;
- Format des copies A3 et A4 ;
- Chargeurs de documents pour le recto-verso en A3 et A4 ;
- Agrandissement et réduction manuelle des originaux ;
- Tri et assemblage ;

- Module de finition interne / Agrafage ;
 - Module de perforation ;
 - Boîte aux lettres ;
 - Séparateur de tâches ;
 - WIFI ;
 - Scanner ;
 - Disque dur HDD 500 Go ;
 - Comptabilisation compteurs : 1 passage A3 = 1 passage A4 ;
 - Matériel conforme aux directives, décrets et normes françaises en vigueur avec marquage communauté européenne et aux normes françaises en vigueur relatives aux rayonnements électromagnétiques et pour un usage en milieu scolaire ;
- Documentation et notice en langue française.

2 - Caratéristiques particulières :

Contrat

Contrat ferme sur 3 ans ;
Etablissement de contrat-type pour vote du conseil d'administration (Les propositions ne suffisent pas).

Règlement

Paieement trimestriel à terme échu par mandat administratif pour location du matériel et maintenance ;
Coût location du parc fixe sur 3 ans ;
Coût copie noir & blanc et « couleurs » (maintenance) fixe sur 3 ans ;

Dépannage

Délai d'intervention de 4 heures jours ouvrés ;
Maintenance préventive mensuelle du matériel loué sur site couvrant toutes les opérations de vérification, contrôle, test, réglage, entretien courant et remplacement des pièces d'usure courante ;
Maintenance curative sur site du matériel loué avec possibilité de livraison gratuite d'un matériel de remplacement présentant les mêmes caractéristiques dans un délai de deux jours ouvrés.

Frais de déplacement et d'intervention compris dans le contrat

Fournitures

Fourniture des encres noires et des encres couleurs comprises dans le contrat. agrafes comprises dans le contrat.
Bacs de récupération des encres compris dans le contrat.

Formation gratuite.

Enlèvement gratuit du matériel par la Société à la fin du contrat.

Critère d'attribution

Prix de la prestation et détails : 45 %
Qualité de la réponse technique : 30 %
Qualités environnementales : 5 %
Service après-vente proposé : 20 %

III - Règlement de la consultation

Marché selon procédure adaptée publié sur le site AJI.

Les offres devront être déposées par voie dématérialisée sur le site de l'AJI avant le mercredi 12 juin 2024.

A Koungou, le 22/05/2024.

Signature du pouvoir adjudicateur,



Cachet et signature du candidat